

Projets de loi iniques contre l'UNRWA

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 31 juillet 2024

Nouveaux projets de loi iniques du Parlement israélien contre l'UNRWA

Le Parlement israélien a adopté en première lecture, lundi 22 juillet, trois projets de loi visant à fermer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et à le déclarer « organisation terroriste ».

Depuis fort longtemps, le gouvernement colonial israélien, cherche à discréditer l'UNRWA. L'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens vient pourtant en aide à plus de 6 millions de personnes vivant en Palestine (Cisjordanie et Gaza) ou dans les pays voisins.

Au prétexte d'une hypothétique participation d'une douzaine de membres de l'UNRWA à l'attaque du 7 octobre – participation sans aucune preuve tangible selon la mission onusienne d'avril dirigée par Catherine Colonna – le pouvoir israélien a tenté de délégitimer l'UNRWA.

Bien que cette tentative ait fait long feu, le gouvernement en remet une couche par la voie législative.

Mais déjà, des protestations internationales ont lieu, à commencer même par les États-Unis qui refusent que l'UNRWA soit qualifiée d'« organisation terroriste ».

Qu'attend Macron pour dénoncer ces nouveaux projets de loi iniques ?

ENSEMBLE! dénonce à nouveau les attaques du Parlement

israélien contre l'UNRWA.

**ENSEMBLE! s'associera à toutes les initiatives unitaires en
défense de l'UNRWA et de ses actions.**

Bagnolet, le 30 juillet 2024

ENSEMBLE!

**Mouvement pour une Alternative de Gauche Écologiste et
Solidaire**

Pour compléter, vous pouvez lire sur notre site :

- **UNRWA, fondamental pour les réfugié·es**
- **Cour internationale de justice, UNRWA**